

EPREUVE PONCTUELLE CAP HISTOIRE GEOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Document à destination des candidats

Textes de références :

Programmes: BO du 11 avril 2019

Modalités de l'épreuve : BO du 26 septembre 2019

Note de l'IGESR : octobre 2020

1. L'épreuve d'histoire-géographie-enseignement moral et civique permet d'apprécier les compétences suivantes :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG);
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC);
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

2. Les modalités de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve ponctuelle qui consiste en un oral de 15 minutes (dont 5 minutes de préparation)

Le candidat présente une liste de huit documents qu'il a choisis, soit, un document pour chacun des thèmes des programmes d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique. Cette liste est signée par son professeur/formateur (sauf si candidat libre).

Il tire au sort le thème sur lequel il va être interrogé, parmi les thèmes suivants.

- La France de la Révolution française à la Vème république : l'affirmation démocratique
- La France et la construction européenne depuis 1950
- Espaces, transports et mobilités

- Espaces urbains : acteurs et enjeux
- Etre citoyen
- La protection des libertés : défense et sécurité
- La liberté, nos libertés, ma liberté
- La laïcité

Le candidat donne, alors, à l'examinateur, le document, qui correspond au thème tiré au sort, sur lequel il va être interrogé. Le candidat dispose donc des 8 documents sous format papier, en double exemplaire (l'un pour lui, l'autre pour l'examinateur).

En cas de documents non conformes, l'examinateur propose un document de substitution correspondant au thème.

Le candidat **prépare sa présentation** pendant 5 minutes.

Si le thème tiré au sort est un thème en histoire ou en géographie :

- le candidat **présente** le document
- il donne le sens global du document
- il **dégage l'intérêt** du document, en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances, **en lien avec la thématique**
- il **dégage les limites** du document, en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances
- il montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux, en lien avec la thématique.

Si le thème tiré au sort est un thème en enseignement moral et civique :

- le candidat **présente** le document
- il **construit et exprime une argumentation** cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme :
- il explicite les valeurs de la République en jeu dans le document présenté
- il explicite les liens avec les programmes d'histoire-géographie, chaque fois qu'il est possible de le faire

3. L'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- le candidat mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les évènements, les acteurs dans leur contexte.
- le candidat donne le sens global du document.
- le candidat fait preuve d'esprit critique face au document.
- le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique.
- le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel.
- le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française.
- le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).

L'examinateur **évalue et vérifie les acquis** (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et **l'amène à préciser son propos,** sur le thème étudié, si nécessaire, pendant une durée maximale de 10 minutes.

L'épreuve est notée sur 20 points.



Les normes de présentation des documents en histoire, en géographie et EMC pour toutes les épreuves (CCF et ponctuel)

Dans tous les cas (CCF comme épreuve ponctuelle), les documents sont référencés conformément aux normes en vigueur¹.

Un document comporte :

a- un titre.

b- des références précises.

Pour un ouvrage:

AUTEUR. Titre de l'ouvrage. Editeur, date. Page numérotée (si connue). Exemple: AUBRAC, Lucie. Ils partiront dans l'ivresse. Le Seuil, 1984.

Pour un périodique :

AUTEUR. Titre de l'article. Titre du périodique, année de publication, volume (si connu), numéro (si connu). [si en ligne, préciser la date de consultation].

Exemple : PERSIDAT, Marie. Magny-en-Vexin : la ville remporte une bataille judiciaire contre l'intercommunalité. Le Parisien, 19 avril 2019.

Pour un site Internet :

AUTEUR. Titre [en ligne]. Nom de l'éditeur, date de publication (si connue). Date de mise à jour (si connue), [date de consultation].

Exemple : GOGLIN, Jean-Marc. Mers et océans : littoralisation et maritimisation [en ligne]. http://jmgleblog.eklablog.com/mers-et-oceans-littoralisation-et-maritimisation [consulté le 04/07/2020]<mark>.</mark>

c- un cadre qui délimite le document.

Le professeur (ou le candidat libre) veille à la bonne qualité des reproductions notamment des documents iconographiques et cartographiques et au soin de leur présentation.

¹ Le professeur pourra trouver toutes les règles à l'adresse suivante : Site internet Savoirs CDI, « Citer ses sources et présenter une bibliographie, [août 2005, MAJ mars 2016] d'après la norme Z44-005 d'août 2010 » [consultation ianvier 2020]. https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/centre-de-ressources/fondsdocumentaire-acquisition-traitement/le-traitement-documentaire/citer-ses-sources-et-presenter-unebibliographie-lycee.html



Liste des documents présentés par le candidat Épreuve ponctuelle d'histoire-géographie-EMC au CAP

NOM et PRENOM du candidat :

Thème du programme	Document correspondant (Identification précise : voir normes de présentation d'un document)
La France de la Révolution française à la Vème république : l'affirmation démocratique	
2. La France et la construction européenne depuis 1950	
3. Espaces, transports et mobilités	
4. Espaces urbains : acteurs et enjeux	
5. Etre citoyen	
6. La protection des libertés : défense et sécurité	
7. La liberté, nos libertés, ma liberté	
8. La laïcité	

Signature du professeur/formateur (sauf candidats libres):